



SAINT-HIPPOLYTE

D'azur au saint Hippolyte de carnation, la tête environnée d'une gloire d'or, les mains croisées sur son corps nu et les pieds attachés à une corde de sable tirée par un cheval contourné d'argent monté par un bourreau de carnation vêtu de gueules, tenant de sa dextre un fouet de sable, le tout soutenu en pointe d'un écusson d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent, l'écusson sommé d'une couronne de marquis.

Ces armoiries qui figurent sur le sceau de la ville utilisé au XVI^e siècle évoquent le martyr de saint Hippolyte patron de l'église ; Fulrad, fondateur du monastère de saint Hippolyte, y avait amené de Rome avant 774 les reliques de ce martyr romain mort en 235, traîné, raconte-t-on, par un cheval indompté ; sur l'écusson figurent les armoiries de Lorraine rappelant l'appartenance de Saint-Hippolyte à la Lorraine, appartenance qui dura du XIII^e siècle à la Révolution. En 1697, alors que ce duché était annexé à la France, Saint-Hippolyte dut demander l'enregistrement de ses armoiries dans l'Armorial général de France, ce qui fut fait, mais la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent fut remplacée par une bande d'azur chargée de trois croisettes d'or, sans doute pour effacer le souvenir de la Lorraine. L'écusson primitif qui est de Lorraine a été rétabli en 1980. Saint-Hippolyte qui apparaît en 774 sous la dénomination de « Fulradovilare » puis en 853 sous celle de « ad sanctum Yppolytum » fut érigé en ville aux alentours de 1300.

SOURCES : Sceau de 1550 aux Archives du Haut-Rhin, 9 J 24, n° 139 ; LAPAIX, *Armorial des villes de Lorraine*, 2^e édition, Nancy, 1877, p. 213-214 ; brevet d'armoiries de 1699 à la mairie; *Arm. gén.*, p. 249, n° 41. Ce dernier ouvrage attribue (p. 343, n° 79) en outre à la communauté des habitants de la ville de Saint-Hippolyte des armoiries particulières, à savoir « d'azur à trois tours d'or rangées sur une terrasse de sinople ».